




TOURNOI DE LA VILLE DE LANCY

Le ZZ-Lancy a le plaisir de vous convier à la 43^e édition du Tournoi interrégional de la Ville de Lancy qui aura lieu les

Samedi 27 et dimanche 28 avril 2024

 École En-Sauvy / Avenue du Curé-Baud 40 / 1212 Grand-Lancy

ÉLIGIBILITÉ

Peuvent participer tous les licenciés et détenteurs de T-Card STT.

SÉRIES

Samedi 27 avril – Tournoi individuel

08:00 - Ouverture des portes

08:30 - Série D1 (max 659 points ELO) / vainqueur : 100 CHF

08:30 - Série D2-D5 (de 660 à 989 points ELO) / vainqueur : 100 CHF

08:30 - Série C6-A17 (de 990 à 1539 points ELO) / vainqueur : 100 CHF

13:30 - Série D1-D2 (max 769 points ELO) / vainqueur : 100 CHF

13:30 - Série D3-C10 (de 770 à 1199 points ELO) / vainqueur : 100 CHF

13:30 - Série B11-A20 (min 1200 points ELO) / vainqueur : 400 CHF

Dimanche 28 avril – Tournoi par équipe de deux

08:00 - Ouverture des portes

08:30 - Série Maxi 2000 points ELO (somme des points ELO des deux joueurs au 10 mars 2024) / vainqueurs : 200 CHF

15:00 - Série Maxi 3000 points ELO (somme des points ELO des deux joueurs au 10 mars 2024) / vainqueurs : 300 CHF

Important !

Les horaires ci-dessus sont donnés à titre indicatif. Ils sont donc susceptibles d'être légèrement modifiés en fonction des inscriptions définitives, ceci dans l'intérêt du bon déroulement de la manifestation.

Toutes les séries sont « open », c'est-à-dire ouvertes aux messieurs et aux dames.

Pour les inscriptions, on retiendra les points ELO au 10 mars 2024.

FORMULES

Toutes les séries de **simples** se jouent en formule mixte II : groupes de 4 joueurs (2 qualifiés par groupe) suivis d'un tableau KO.

Toutes les séries **par équipe** se jouent par poules de 4. Les deux premiers sont qualifiés pour le tableau principal (élimination directe), les deux derniers pour le tableau consolation (élimination directe).

Durant chaque rencontre, les quatre simples sont disputés de la façon suivante :

- Joueur A vs joueur Z
- Joueur B vs joueur Y
- Joueur A vs joueur Y
- Joueur B vs joueur Z

En cas d'égalité lors la phase d'élimination directe, un double devra être disputé après les quatre simples. Si l'égalité persiste, on procédera au set average.

INSCRIPTION

Sur <https://pyngpong.info/tournoi-de-la-ville-de-lancy>

Délai : mercredi **24 avril 2024 à 23:59**

FRAIS INSCRIPTION

Taxe STT : CHF 5.- par joueur pour tout le tournoi

Toutes les séries de **simples** : CHF 12.- par série

Toutes les séries par **équipe** : CHF 60.- par équipe

Les frais d'inscription sont à régler sur place, en espèces.

TIRAGES

Vendredi 26 avril 2024

Dans l'intérêt de la compétition, le JA peut changer le système de jeu de toute série ou recourir au seeding si nécessaire. En cas de besoin, le JA peut également décider de tirer à nouveau des séries avant le début de celles-ci.

Les tableaux et les horaires définitifs seront disponibles sur la plate-forme PyngPong.info.

ABSENCES

Les absences sont à annoncer comme suit :

Avant la fermeture du formulaire : procéder soi-même à la désinscription en se connectant à son compte PyngPong.info.

Après la fermeture du formulaire : utiliser la fonction « Annoncer au JA son absence à la manifestation » en se connectant à son compte PyngPong.info.

En cas de difficultés, merci d'envoyer un e-mail à l'adresse suivante : contact@zz-lancy.ch

Pour être considérée comme « excusée », toute absence doit être annoncée en utilisant l'une des deux méthodes décrites ci-dessus :

- le samedi matin, avant 8h, pour les séries du samedi
- le dimanche matin, avant 8h, pour les séries du dimanche

Les absences non excusées seront amendées selon le RF STT, c'est-à-dire à hauteur de CHF 20.- (en plus des frais d'inscription).

TABLES ET BALLE

18 tables

Les joueurs peuvent jouer avec n'importe quelle balle de compétition homologuée par l'ITTF. En cas de désaccord, tirage au sort par le JA.

Balles fournies par l'organisateur : Andro 3 étoiles blanches (1 balle est remise à chaque joueur lors du paiement de son inscription ; échange gratuit uniquement contre balle cassée).

Prix pour toute balle supplémentaire : CHF 2.-

TENUE DE JEU

Les tenues (maillots et shorts) blanches sont interdites.

RAQUETTE

Les raquettes peuvent être contrôlées par un représentant de la commission arbitrale.

JA

Christian Foutrel

JURY

Comité directeur du ZZ-Lancy

RÉCOMPENSES

Les quatre meilleurs de chaque série seront récompensés en fonction du nombre de participants inscrits (80% des participants minimum pour valider un tableau). Dotation générale : CHF 2'900.-

BUVETTE

Le CTT ZZ-Lancy organise une buvette avec boissons fraîches et chaudes, ainsi que des sandwiches, hot-dogs, croque-monsieur, fruits et pâtisseries.

COMPORTEMENT

Les joueurs sont priés d'adopter un comportement respectueux et sportif pendant la compétition. En cas d'infractions, des sanctions arbitrales pourront être prises sans avertissement préalable.

L'organisateur se réserve le droit de refuser la participation de toute personne reconnue, ou réputée, antisportive ou pouvant porter préjudice au bon déroulement de la compétition. Ces éventuels refus seront communiqués directement aux personnes concernées et aucun recours n'est possible.

ASSURANCES

Les participants doivent être assurés en cas d'accident ou de dommages causés à des tiers (RC). Les organisateurs déclinent toute responsabilité.



Samedi 27, au soir

Repas de gala pour le soutien du club.

Infos à suivre sur notre site internet !



Le CTT ZZ-Lancy se réjouit de vous retrouver nombreux à l'occasion de son Tournoi interrégional de la Ville de Lancy et vous adresse ses salutations sportives.